

Inauguration du nouveau Pont Saint-Jean-Baptiste et de la rue Saint-Jean-Baptiste à Vichy

Vendredi 1^{er} décembre 2006 à 11 heures

Les travaux de reconstruction du Pont Saint-Jean-Baptiste viennent de s'achever : le nouveau pont sur le Sichon est ouvert à la circulation depuis le 27 novembre dernier.



L'ancien pont, déclaré dangereux, était fermé depuis octobre 2001. L'ouvrage métallique acheté à la Ville de Marseille en 1932 (Pont de la Joliette) n'offrait qu'une voie de circulation et un espace piéton restreint. Son état de corrosion ne permettant pas une rénovation, sa **démolition et la reconstruction d'un nouveau pont** ont été décidées.

Après consultation des associations de quartiers et des riverains, la Ville de Vichy a opté pour une **double voie de circulation afin de relier plus facilement le quartier des Graves au quartier des Romains et au centre-ville et de fluidifier la circulation.**

La reconstruction a été menée en tenant compte des **spécificités environnementales** du lieu, notamment en matière de **protection du milieu aquatique** (le Sichon est une rivière à salmonidés) **et de prévention des risques d'inondation.** Après une étude hydraulique, la Ville a reçu, début 2006, l'autorisation, par arrêté préfectoral, d'effectuer les travaux en prenant les mesures nécessaires à la protection de la rivière.

La reconstruction du Pont Saint-Jean-Baptiste

Le coût total de l'opération, entièrement financée par la Ville de Vichy, s'élève à 800 000 € TTC (études et travaux).

La maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études INGEROP à Cébazat (63) et le marché des travaux à l'entreprise Travaux Publics du Centre à Durtol (63).

Les travaux de démolition puis de reconstruction ont débuté le 24 avril 2006 et se sont terminés le 27 novembre 2006, **selon un calendrier parfaitement respecté.**

Le tablier de vingt-deux mètres de portée est fait de poutres enrobées dans une chape de béton assurant la solidité de l'ouvrage. De nouvelles fondations sur pieux, plus larges, supportent la charge du nouveau pont. La chaussée et les deux trottoirs, élargis, rendent les déplacements des voitures et des piétons plus confortables.

Le nouvel ouvrage est désormais raccordé, sans étranglement, à la rue Saint-Jean-Baptiste.

Informations techniques

Longueur : 22 m

Largeur : 10 m

Largeur de la chaussée : 6 m

Largeur de chaque trottoir : 2 m

Hauteur de garde-corps : 1 m (conforme à la réglementation)

14 poutres métalliques expédiées du Luxembourg soutiennent l'ouvrage en béton

30 tonnes d'aciers à béton

380 m³ de béton

Le réaménagement de la rue Saint-Jean-Baptiste

Afin de redonner au nouveau pont sa place au cœur des quartiers des Graves et des Romains, la Ville de Vichy a décidé d'élargir l'opération à **l'aménagement de la rue Saint-Jean-Baptiste**, pour sa portion comprise entre la rue de Venise et le boulevard des Romains, (rénovation de la chaussée et des trottoirs, après réfection des réseaux d'électricité, de gaz et d'eau potable).

Lors de la réunion de concertation, les riverains se sont prononcés pour l'élargissement de la chaussée de 50 cm et le stationnement unilatéral, côté numéros impairs, afin d'améliorer la sécurité de la circulation automobile.

Les travaux de réaménagement de la rue Saint-Jean-Baptiste et de reconstruction du pont Saint-Jean-Baptiste ont été menés simultanément.